



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 27 décembre 2021

## Communiqué de presse

### Appel à projet au titre du plan départemental d'actions de sécurité routière 2022

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) du Tarn-et-Garonne vise à accompagner les projets de prévention traitant des enjeux locaux majeurs en matière d'insécurité routière. Ces enjeux sont définis par le Document Général d'Orientation (DGO) quinquennal (période 2018 – 2022, bornes incluses) :

- les seniors ;
- les jeunes ;
- l'alcool et les stupéfiants ;
- les deux-roues motorisés

Pour 2022, l'appel à projet permet de financer des actions de prévention en matière de sécurité routière concernant ces quatre enjeux prioritaires. Au total, ce sont près de 70 000 euros qui seront alloués par l'État au financement de ces actions. Cet appel à projets est ouvert toute l'année, sous réserve de crédits disponibles.

Alors que le Tarn-et-Garonne est le sixième département en termes de morts sur la route par million d'habitants, avec 65 tués par million d'habitants contre 39 en moyenne en métropole, les actions de prévention sont essentielles pour éviter les comportements dangereux et prévenir les accidents.

La pyramide des âges de la population du département démontre que la sécurité des déplacements des seniors restera un enjeu dans le futur, tout comme le travail de prévention en direction des plus jeunes demeurera incontournable en y intégrant notamment les nouvelles mobilités : trottinettes, équipements de déplacements personnels motorisés, etc.

Retrouvez l'appel à projets sur : <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-routiere/Projets-securite-routiere/Appel-a-projet-au-titre-du-plan-departemental-d-actions-de-securite-routiere-2022>